

Association du Lac de L'Orignal

Procès-verbal du Conseil d'administration

Le 9 septembre 2017, 9 h, Charlot Bistro, Val-des-Bois (QC)

1. Mot du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration (CA) et ses nouveaux membres : Rémi Leroux, Carol Renaud et Marc Proulx. Bernard Valois était en appel conférence.

Le Président réitère la raison d'être de l'Association, soit la qualité de l'eau du lac, la vente de cartes de membres, nouveaux dossiers qui touchent l'environnement. Nous travaillons pour les propriétaires autour du lac afin que leur propriété garde leur valeur.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2017

Jean Bertrand a proposé l'adoption du procès-verbal, secondé par Bernard Valois. Ce dernier sera publié sur Facebook (site public *L'Écho du Lac de l'Orignal*).

3. Résolution pour signataire du compte de la Caisse Desjardins

Il est résolu que le nouveau directeur, Marc Proulx, accepte le poste de trésorier de l'Association. Conformément aux dispositions des règlements administratifs de l'organisation , tous les contrats, documents et instruments par écrit exigeant une signature de l'organisation, ainsi que tous les chèques, projets ou ordres de paiement avec la Caisse Desjardins et toutes les notes et acceptations et lettres de change devront être signés par deux des trois personnes suivantes : le Président, Daniel Larabie, la Secrétaire, Lucie Lavictoire, et Marc Proulx, Trésorier, tel que prévu par les règlements administratifs. Bernard Valois sera retiré comme signataire.

Proposé par Jean Bertrand et secondé par Rémi Leroux; la proposition est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

4. Carte d'accès – Caisse Desjardins

Le livre de chèques et tous les documents reliés aux finances ont été remis à Marc Proulx. Un courriel sera envoyé à Pierre Chamaillard, de la Caisse Desjardins, pour que les formulaires nécessaires soient signés pour la carte d'accès et le compte bancaire.

5. Ébauche du bilan financier 2017-2018 (1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018)

Ce point sera discuté à la prochaine réunion une fois que les transactions du compte soient mises à jour au 30 septembre 2017 et recalculé avec les dépôts (vente des cartes de membres) faits récemment par la Secrétaire et le Vice-Président (chèque aux Conseillers forestiers de l'Outaouais).

6. Ébauche du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle – 5 août 2017

Les commentaires des directeurs ont été pris en considération. Les corrections seront faites pour une deuxième version à la prochaine réunion.

7. Ébauche article pour le Valboisien (préparé par la Secrétaire)

L'article proposé a été approuvé avec quelques modifications. Une photo du Conseil d'administration sera ajoutée à l'article ainsi que le logo de l'Association. La Secrétaire enverra l'article à la Municipalité.

8. Rapport des Conseillers forestiers de l'Outaouais

Les observations dérogatoires (page 2) du rapport préparé par Pascal Audet, ing. f., ont été discuté.

Le Président propose de convoquer la table de concertation pour discuter des deux rapports, soit celui des Conseillers forestiers de l'Outaouais et celui de Pascal Samson, biologiste. Le Président communiquera avec la MRC de Papineau pour déterminer une date de réunion avec la table de concertation soit le maire de la Municipalité de Val-des-Bois, le Président de l'Association du lac de l'Orignal, le propriétaire du Camping de Val-des-Bois, le représentant du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le but est d'aller de l'avant avec l'obtention d'un certificat d'autorisation afin de procéder avec les travaux de réfection du ponceau actuel.

9. Communications aux membres par courriel – traduction

Ce point a été reporté à la prochaine réunion. En attendant, toutes les communications se feront en français avec une note en anglais qui indique qu'une traduction se fera sur demande.

10. Rapport des tests d'eau sur Facebook

Ce point a été reporté à la prochaine réunion. Nous continuerons de publier les résultats des tests d'eau sur Facebook et de les envoyer par courriel.

11. Ventes des cartes de membres – compte-rendu

Ce point a été reporté à la prochaine réunion.

12. Entretien des chemins autour du lac – Vice-président

Un propriétaire sur le chemin de l'Orignal (Route 309) a rapporté à l'Association que l'érosion du chemin du lac descend dans son entrée de cour. Bernard Valois fera le suivi avec la Municipalité de Val-des-Bois à savoir qu'est-ce qu'on peut faire pour remédier ce problème.

13. Varia

a) Enregistrement de l'Association avec le Gouvernement du Québec :

Marc Proulx remplira le formulaire nécessaire pour faire le changement d'adresse postale avec le GdQ. Il donnera son adresse au 162, chemin Gagnon, Val-des-Bois (QC) J0X 3C0.

b) Lettre de remerciement à COBAIL : La Secrétaire enverra une lettre.

- c) Descente de bateaux : Ce point sera discuté à la prochaine rencontre. Il a été convenu qu'il y a un manque de contrôle avec les entrées de bateaux. Des enseignes sur le lavage des équipements doivent être érigées aux points d'entrée des équipements nautiques pour sensibiliser les gens sur les conséquences néfastes sur la qualité de l'eau de notre lac.

La réunion s'est terminée à 11 h.

Il a été proposé par Bernard Valois, secondé par Marc Proulx, que le procès-verbal soit adopté le 14 octobre 2017.